



INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Avant de faire parvenir le dossier d'un nouvel enfant qui commencera à fréquenter votre milieu familial, voici ce que vous devez vous assurer d'avoir en main pour faire parvenir au bureau coordonnateur, en un seul envoi :

- Demande d'admissibilité à la contribution réduite (Demande PCR)
- Entente de services (contrat)
- Copie du certificat de naissance de l'enfant
inscrit « Original vu » avec la date et votre signature
- Copie du certificat de naissance du parent qui fait la demande
inscrit « Original vu » avec la date et votre signature
- Lettre de confirmation d'inscription au guichet unique (La Place 0-5)

Le cas échéant :

- Attestation de services de garde fournis
- Preuve que le parent reçoit des prestations financières d'aide de dernier recours (aide sociale)

Vous pouvez faire nous parvenir le tout par courriel, télécopieur, par la poste, venir le porter en personne, à votre choix.

Il est idéal que le tout soit rendu au bureau coordonnateur avant que l'enfant commence à fréquenter votre milieu afin que le dossier soit validé pour vous permettre d'apporter les correctifs dans les délais, au besoin. Par contre, vous avez 10 jours de calendrier (incluant les fins de semaine et les jours fériés) pour le faire. Après ce délai, vous serez malheureusement pénalisée sur votre subvention.

N'hésitez pas à contacter Karine Durocher, secrétaire-comptable au 450 768.2848 poste 2223 ou par courriel au info@cpenature.com pour toutes questions.



7225, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe QC J2R 1E3
450 796.4452



375, route 137
La Présentation QC J0H 1B0
450 768.2848
www.cpebcnature.com



910, rue Principale
La Présentation QC J0H 1B0
450 488.0073